

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1910

85 – VENDÉE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

Ventes et cessions

490 004 900 RCS La Roche-sur-Yon.

IGESOL.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 12, boulevard de la Vie Belleville-sur-Vie, 85170 Bellevigny.

Précédent propriétaire : 341 639 110 RCS La Roche-sur-Yon. **SICAA (SOCIETE INGENIERIE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE EN AMENAGEMENT).**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : IGESOL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 12 boulevard de la Vie Belleville-sur-Vie 85170 Bellevigny Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 490004900 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbée : SICAA (SOCIETE INGENIERIE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE EN AMENAGEMENT) Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : boulevard de la Vie Belleville-sur-Vie 85170 Bellevigny Capital : 100000.00 EUR Numéro unique d'identification : 341639110 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 486308.00 EUR - passif de 250158.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L.236-3, II du Code de Commerce et dès lors que la société CODALOC, société mère de la société absorbante et de la société absorbée, détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du Traité de fusion, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée et de la société absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société absorbée contre des actions de la société absorbante. Date du projet commun de fusion : 23.06.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société IGESOL : 24.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon). Pour la société SICAA (SOCIETE INGENIERIE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE EN AMENAGEMENT) : 24.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon)..